

L'opinion publique concernant le plan Schuman - Allemagne de l'Ouest (le 3 février 1951)

Légende: Le 3 février 1951, la mission néerlandaise en Allemagne rédige une note qui décrit l'état de l'opinion publique et de la presse ouest-allemandes à l'égard des négociations en cours à Paris sur le plan Schuman.

Source: Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam. NVV - J.G. van Wouwe 1945-1973. Stukken betreffende Europese en internationale organisaties. Stukken betr. het Schuman Plan. 1950-1954. Diverse commissie. 1950-1952, 106.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/l_opinion_publicque_concernant_le_plan_schuman_allemande_de_l_ouest_le_3_fevrier_1951-fr-4bab866d-d79a-4203-8320-b54be5cc93b3.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

L'opinion publique concernant le plan Schuman – Allemagne de l'Ouest (le 3 février 1951)

Compte rendu des missions néerlandaises en Allemagne

L'opinion publique en Allemagne concernant le plan Schuman fait bien évidemment abstraction des informations liées au contenu des négociations qui se sont tenues à Paris, dont seuls quelques-uns sont au courant. Elle repose sur les impressions qui se dégagent des idées de base que renferme ce plan et des possibilités de les voir se concrétiser.

Au départ, le plan Schuman était considéré comme une idée progressiste, qui visait à jeter d'un coup les bases d'une union économique franco-allemande et dont l'autorité supranationale était l'élément essentiel, étant donné qu'il était jugé indispensable tant pour surmonter les oppositions historiques franco-allemandes que pour supprimer l'inégalité survenue après la guerre suite aux mesures imposées à l'Allemagne.

Bon nombre ont salué cette idée avec enthousiasme; d'autres, par contre, et notamment les socialistes, ont fait part de leur scepticisme. L'idée que l'on se faisait du concept Schuman était toutefois identique, en dehors de sa viabilité.

Le débat public s'est concentré sur le volet politique du plan. De manière générale, on partait du principe qu'une kyrielle de problèmes économiques et techniques demanderait probablement à être solutionnés et que pour que le plan réussisse, il était déterminant de résoudre avant toute chose les problèmes politiques.

On n'était pas préoccupé, en cas de resserrement de l'alliance économique avec la France, d'être piétiné par le pays partenaire, à condition qu'il soit répondu positivement à la question de savoir si la France entendait sérieusement supprimer d'un coup les causes des traditionnelles oppositions franco-allemandes et négocier sur une base paritaire la construction d'un espace économique communautaire.

Cette idée initiale n'a pas été sans subir l'influence du lent déroulement des négociations de Paris et son côté visionnaire, qui faisait appel aux sentiments, est en grande partie sapé.

Aux yeux du public, la pierre de touche de la bonne foi de la France était la disposition de ce pays à coopérer à la levée des limitations imposées à l'économie allemande après la guerre.

Le peuple allemand s'est à nouveau inconsciemment interrogé sur la signification de la philosophie Schuman à l'occasion de la conférence qui s'est tenue à Londres avec les représentants des ministres des Affaires étrangères et le signal de cette réorientation est le fait que les Français aient justement émis des réserves face à la levée des limitations imposées à la production allemande.

Les débuts empreints d'espoirs et de craintes ont fait place à la conviction générale que la France tentait, grâce au plan Schuman, d'inciter l'Allemagne à consentir à un maintien temporaire des limitations de la production afin, lors de l'inévitable fusion des économies européennes, de s'assurer une précieuse avancée sur la concurrence allemande.

Cette évolution de l'opinion publique explique l'attitude de la délégation allemande à Paris, qui était au début autorisée à débattre inconditionnellement des modalités d'un traité dans le cadre de la réalisation du plan Schuman, et dont la mission actuelle consiste à présent à assortir son approbation du traité de conditions sine qua non. Le contenu de ces conditions, pour autant que l'on sache, correspond aux idées en vogue au sein de l'opinion publique. On souhaite des droits égaux pour les partenaires du traité, la levée des limitations de la production, la prise en considération des desiderata allemands concernant l'association verticale lors de la nouvelle organisation de l'industrie lourde, la levée ou tout du moins la réorganisation de l'organe de la Ruhr, le maintien de la centralisation existante lors de la vente de charbon.

On suppose que les autres parties au traité considèrent ces desiderata, pour eux-mêmes comme pour leur industrie, comme allant de soi, puisque le non-respect des conditions allemandes entraînerait une

discrimination au détriment de l'Allemagne.

La méfiance croissante envers les intentions françaises a mené en outre au rejet de l'association de l'accord Schuman et de la question du réarmement. À cet égard, les Français ont manifestement renoncé à leurs souhaits lorsqu'il s'est avéré que le peuple allemand n'était pas du tout pressé d'endosser à nouveau l'uniforme militaire.

En plus de ces observations générales, on peut encore ajouter que dans les milieux de l'industrie du charbon, du fer et de l'acier, on constate une certaine déception face au passage au second plan des attentes liées à une contribution du plan Schuman à la rationalisation et à l'augmentation de la rentabilité de ces branches de l'industrie.

Dans les milieux syndicaux et au SPD, on craignait au départ que le plan Schuman n'influence d'une manière défavorable aux travailleurs les relations de propriété et aboutisse en réalité à un nouveau type de formation de cartels. Cette critique s'est manifestement concrétisée maintenant qu'il s'est avéré possible d'obtenir du gouvernement fédéral une fixation acceptable des exigences en matière de gestion.

Le SPD avance pourtant encore toujours qu'en cas de réalisation du plan Schuman, une trop grande quantité de charbon serait retirée à l'économie allemande, de sorte par exemple qu'il en manquerait pour satisfaire la consommation des ménages. Cet argument est avancé notamment afin de prouver ce que le SPD appelle la «wirtschaftspolitisch unmögliche Zielsetzung» du plan.

Soulignons enfin qu'on suppose relativement partout en Allemagne que les pourparlers de Paris aboutiront prochainement à un accord, mais que la divergence d'opinion porte sur la question de savoir si le traité Schuman obtiendra l'approbation du Parlement.

Le 3 février 1951